



# **CRÉER SON ENTREPRISE, PAS A PAS**

**Durée : 5 Jours**

**PUBLIC :** *Aucun pré-requis*

*. Avoir un projet de création d'entreprise*

*. Toutes personnes désirant apprendre les étapes fondamentales de la création d'une entreprise*

## **OBJECTIFS**

- ▶ Valider votre idée de création, la protéger
- ▶ Vérifier la cohérence de votre projet d'entreprise avec votre projet personnel
- ▶ Définir votre marché et s'assurer de la faisabilité commerciale de votre projet de création
- ▶ Définir votre stratégie commerciale, les segments de clientèle ciblés et choisir votre positionnement
- ▶ Définir le cadre juridique, fiscal et social de votre projet
- ▶ Maîtriser les principes de l'établissement des comptes prévisionnels et du business plan
- ▶ Apprendre à valider votre projet : s'assurer de sa viabilité et de sa rentabilité
- ▶ Etablir votre compte de résultat prévisionnel à 3 ans
- ▶ Connaître votre seuil de rentabilité : chiffre d'affaires minimum à réaliser pour commencer à générer du bénéfice
- ▶ Savoir bâtir votre plan de financement initial et à 3 ans (déterminer le montant des capitaux nécessaires, les emprunts, les aides possibles, les investissements à réaliser, les dividendes que vous pourrez prélever...)
- ▶ Savoir estimer votre besoin en fonds de roulement prévisionnel
- ▶ Maîtriser l'élaboration et l'utilisation de votre plan de trésorerie
- ▶ Installer l'entreprise
- ▶ Piloter le démarrage de l'activité

## **METHODOLOGIE**

- Alternance d'exposés théoriques et de cas pratiques d'application
- Si vous avez un projet de création, les exercices d'application consisteront en l'étude de votre projet
  - × mettre en place votre étude de marché et valider les opportunités commerciales de votre projet
  - × définir votre stratégie commerciale
  - × choisir votre statut juridique, fiscal et social, et bien comprendre les impacts de vos choix
  - × valiser la viabilité et la pérennité de votre projet en établissant vos comptes prévisionnels
- Conseils pratiques et méthodologiques

**Tous les programmes sont modifiables pour être adaptés à vos besoins propres**

# CRÉER SON ENTREPRISE, PAS A PAS

## PROGRAMME :

### ● VALIDER VOTRE PROJET DE CREATION D'ENTREPRISE

- ◆ Définir les composantes de son idée ainsi que le marché visé à priori
- ◆ Protéger son idée
- ◆ Savoir collecter les informations essentielles, les avis ou encore les conseils
- ◆ Analyser les contraintes liées :
  - à la nature de votre produit / service (ses caractéristiques, sa production, son image, sa distribution)
  - au marché visé
  - à la réglementation en vigueur
  - aux moyens humains, techniques ou encore financiers à mettre en œuvre

⇒ Avez-vous trouvé des solutions pour pallier à toutes ces contraintes ? À quels coûts ? Sous quel délais ?

⇒ Votre projet demeure-t-il réalisable et rentable compte tenu de ces contraintes à lever ?

### ● VERIFIER LA COHERENCE ENTRE VOTRE PROJET PERSONNEL ET VOTRE PROJET DE CREATION :

- ◆ Vos contraintes personnelles
- ◆ Vos motivations et vos objectifs
- ◆ Vos compétences et expériences

⇒ Quelle est l'adéquation entre votre bilan personnel et les contraintes liées à votre projet d'entreprise ?

### ● S'ASSURER DE LA FAISABILITE COMMERCIALE DE VOTRE PROJET :

- ◆ Pourquoi réaliser une étude de marché ?
  - décider s'il existe une opportunité commerciale pour que votre projet réussisse
  - fixer des hypothèses de chiffre d'affaires prévisionnels
- ◆ Comment réaliser votre étude de marché qui vous permettra de vérifier que votre projet est en adéquation avec les opportunités du marché ?
- ◆ Définir votre stratégie commerciale et votre positionnement marketing :
  - cibler votre clientèle potentielle
  - choisir le positionnement de votre future entreprise
  - traduire concrètement votre stratégie commerciale en définissant votre mix marketing : politique de prix, produit, communication, distribution
- ◆ Planifier la mise en œuvre de vos actions commerciales (calendrier, budget)

## **● DONNER UN CADRE JURIDIQUE A VOTRE PROJET DE CREATION**

- ◆ Entreprise individuelle ou société ? Comment choisir ?
- ◆ Les conséquences fiscales et sociales de ce choix

## **● ELABORER VOS PREVISIONS FINANCIERES :**

- ◆ Votre plan de financement initial : quels sont les capitaux nécessaires pour lancer le projet ? Les fonds propres, les emprunts, les aides diverses
- ◆ Votre compte de résultat prévisionnel pour les 3 premières années : les recettes générées permettront elles de couvrir les charges engagées ?
- ◆ Quelle sera votre capacité d'autofinancement ? Votre seuil de rentabilité ?
- ◆ Votre plan de trésorerie : les recettes encaissées permettront elles de faire face aux dépenses tout en respectant les échéances ?
- ◆ Votre plan de financement à 3 ans : votre entreprise aura-t-elle une solidité financière suffisante pour assurer le développement de votre affaire ?

⇒ cette étape vous permet de valider la viabilité et la rentabilité de votre projet en termes financiers

## **● LES FORMALITES DE CREATION ET L'INSTALLATION DE VOTRE ENTREPRISE**

001

### **● INSTALLER ET ORGANISER LA VIE DE L'ENTREPRISE**

- ◆ Trouver et aménager votre local
- ◆ Assurer votre entreprise
- ◆ Établir vos premiers documents commerciaux
- ◆ Finaliser le recrutement de vos collaborateurs
- ◆ Choisir vos prestataires et fournisseurs
- ◆ Mettre en place votre comptabilité et vos outils de gestion
- ◆ Piloter votre activité grâce à la réalisation de vos tableaux de bord

**La formation sera adaptée à vos spécificités.**

**Les exemples et exercices pourront être basés sur vos propres documents comptables.**